

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Cat Bond

un compartiment de la SICAV Schroder GAIA

Catégorie IF Capitalisation USD (LU0951570687)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le fonds vise à dégager un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en fournissant une exposition aux risques d'assurance qui remplissent les critères de durabilité du gestionnaire.

Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investira dans le monde entier dans un portefeuille diversifié avec une exposition aux risques d'assurance, parmi lesquels des titres assurantiels (insurance-linked securities, ILS) et des instruments financiers dérivés exposés aux risques de catastrophes libellés en plusieurs devises.

Le fonds investit :

- au moins 80 % de ses actifs dans des investissements liés aux catastrophes naturelles et/ou aux risques de la vie ;
- au moins 50 % de ses actifs dans des investissements liés aux risques météorologiques ;
- au moins 5 % de ses actifs dans des investissements destinés à remédier à l'absence de couverture d'assurance accessible contre les catastrophes naturelles.

Le fonds maintient une notation de durabilité absolue positive, sur la base du système de notation du gestionnaire d'investissement.

Le fonds n'investit pas directement dans certains secteurs, catégories de risque, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations sur le développement durable » de la page Web du fonds, consultable sur le site Internet

www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.

Le fonds investit dans des placements émis par des émetteurs qui ont de bonnes pratiques en matière de gouvernance, telles que déterminées par les critères de notation du gestionnaire. Le gestionnaire peut également prendre contact avec des émetteurs ou des sponsors de transaction détenus par le

fonds pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour en savoir plus sur l'approche du gestionnaire en matière de durabilité et son engagement envers les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.

Le fonds peut détenir des liquidités, des dépôts et des instruments du marché monétaire. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement et à des fins de couverture du risque ou d'optimisation de la gestion. Le fonds n'investira pas plus de 10 % dans des fonds.

Recommandation : Il est conseillé aux investisseurs d'obtenir un conseil indépendant et de s'assurer qu'ils comprennent les techniques employées par les gérants.

Indice de référence

La performance du fonds doit être évaluée par rapport à son objectif de référence, à savoir fournir un rendement positif sur une période de trois ans. L'indice de référence cible a été sélectionné car le rendement cible du fonds est de fournir le rendement de cet indice de référence tel qu'indiqué dans l'objectif d'investissement. Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence. Le fonds n'est pas tenu de reproduire la performance d'un indice de référence.

Fréquence des transactions

Vous pouvez acheter et vendre des actions sur une base bimensuelle le deuxième ou quatrième vendredi d'un mois (ou le jour ouvrable suivant si ledit vendredi n'est pas un jour ouvrable) et le dernier jour ouvrable d'un mois.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée sur la base des données de performance historiques. L'indicateur de risque et de rendement ne peut pas représenter correctement le risque de catastrophe et ne doit pas constituer une indication fiable du profil de risque du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Facteurs de risque

Risque de catastrophe : une obligation catastrophe peut perdre tout ou partie de sa valeur s'il advient une catastrophe couverte par ladite obligation, pouvant entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de concentration : le fonds peut être concentré sur un nombre limité de régions géographiques, de secteurs industriels, de marchés et/ou de positions individuelles. Cela peut entraîner des variations importantes de la valeur du fonds, à la hausse comme à la baisse.

Risque en matière de durabilité : Le fonds présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le fonds peut investir dans des sociétés qui ne

reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.

Risque de crédit : un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque lié aux obligations à haut rendement : les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

Risque de taux d'intérêt : le fonds peut perdre de la valeur suite à des variations de taux d'intérêt.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Aucun

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.32%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Aucun

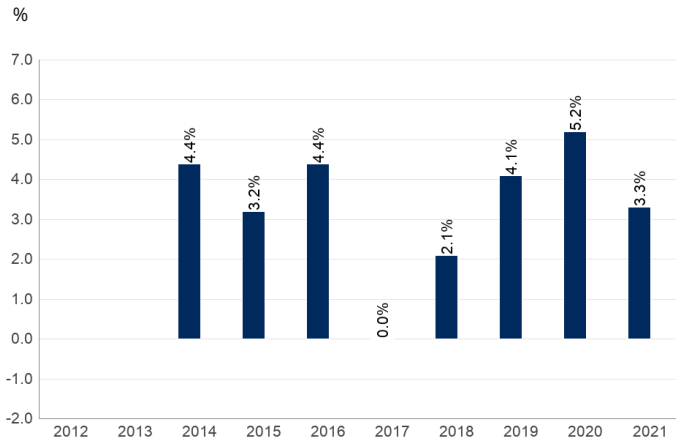
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées



■ IF Capitalisation USD (LU0951570687)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en dollar américain après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille.

Le fonds a été lancé le 21/10/2013.

La catégorie d'actions a été lancée le 21/10/2013.

Informations pratiques

Dépositaire : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet www.schroders.lu/kiids. Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en français et en italien.

Législation fiscale : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les

investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site www.schroders.com/remuneration-disclosures. Un exemplaire sur support papier peut être obtenu sans frais et sur simple demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site www.schroders.lu/kiid/glossary

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.